

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 154

Le 11 novembre 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Great Canadian Gaming Corporation (GC) Plan d'arrangement

Great Canadian Gaming Corporation (TSX : GC) (« Great Canadian » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente définitive aux termes de laquelle elle sera acquise par des fonds (les « fonds Apollo ») gérés par des sociétés affiliées d'Apollo Global Management, Inc. (NYSE : APO) (collectivement, avec ses filiales consolidées, « Apollo »).

Selon les modalités de l'entente, les fonds Apollo feront l'acquisition de l'ensemble des actions ordinaires en circulation de Great Canadian au coût unitaire de 39,00 \$ CA.

La transaction est structurée sous forme d'un plan d'arrangement en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique. La transaction est assujettie à différentes conditions de clôture, dont l'octroi des approbations réglementaires d'usage provinciales et fédérales (en vertu, notamment, de la *Loi sur l'investissement Canada* et de la *Loi sur la concurrence* du Canada), la réception des approbations requises des actionnaires ainsi que l'octroi des approbations requises de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

De plus amples renseignements sur la transaction figureront dans une circulaire d'information qui sera envoyée par la poste aux actionnaires de Great Canadian. Les actionnaires se prononceront par vote à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui sera convoquée aux fins d'approbation de la transaction. Cette assemblée devrait avoir lieu en décembre 2020.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC